



L'ONU - ACTUALITES EN BREF DU JEUDI

- Kofi Annan appelle les Etats Membres à trouver un accord sur le budget de l'ONU et la réforme de l'Organisation
- Darfour, un conflit mal compris, affirme l'ambassadeur britannique au Conseil de sécurité
- Iraq : le Conseil de sécurité reconduit la Force multinationale
- Affaire Hariri : le Conseil de sécurité proroge d'un an la Commission d'enquête
- Kofi Annan salue l'offre du Royaume-Uni d'assurer la détention de Charles Taylor
- Chypre : le Conseil proroge la force de maintien de la paix
- Afghanistan : l'ONU condamne l'attaque commise à Kandahar

Kofi Annan appelle les Etats Membres à trouver un accord sur le budget de l'ONU et la réforme de l'Organisation



15 juin - Alors qu'arrive à échéance le budget temporaire de l'ONU fixé en décembre dernier pour six mois, en attente d'un accord sur le long terme, le Secrétaire général a espéré aujourd'hui que les Etats Membres s'entendent à la fois sur le budget et sur la réforme de la gestion, deux questions étroitement liées.

« Manifestement, un grand nombre d'Etats membres sont réticents à négocier sous la menace du plafond budgétaire, mais j'espère que nous assisterons bientôt à un accord pour lever ce plafond », a déclaré aujourd'hui le Secrétaire général, lors d'une conférence de presse, au siège de l'ONU à New York.

« Il semble que tous les Membres souhaitent vivement progresser sur les réformes, qui sont dans l'intérêt général, puisqu'elles rendront l'Organisation plus efficace et plus utile à tous les Etats », a insisté Kofi Annan.

« Pour l'ONU, l'heure de vérité approche. En décembre, les États Membres ont adopté un budget couvrant les années 2006 et 2007 - l'exercice biennal actuellement en cours - mais limité les engagements de dépenses au minimum nécessaire pour que l'Organisation puisse fonctionner pendant six mois », avait expliqué Kofi Annan lundi dans une tribune au Financial Times ([dépêche](#) du 12.06.06).

« Avec les Etats-Unis à leur tête, les gros bailleurs de fonds ont insisté pour que le reste des fonds ne soit débloqué que quand des progrès sensibles auraient été accomplis dans la réforme de l'ONU. L'échéance approche à grands pas et il n'est pas du tout sûr que les États en question jugeront les progrès suffisants. Personne, ni dans un camp, ni dans l'autre, n'a trouvé le moyen de susciter un dialogue constructif sur la suite de la réforme », avait-t-il estimé.

« Les États-Unis essaient de tirer sur les cordons de la bourse pour imposer une réforme de la gestion réellement nécessaire et les pays en développement se rebiffent face à ce procédé », avait-il poursuivi.

A l'issue de longues négociations, la Commission budgétaire de l'Assemblée générale n'avait finalement pas accepté, en mai dernier, les propositions du Secrétaire général concernant la réforme de la gestion de l'ONU, formulées dans le [rapport](#) «



Investir dans l'ONU ». Dans sa résolution, la Commission a demandé une série de nouvelles études sur la question, ce qui retarde de fait le processus.

Kofi Annan avait alors exprimé son « profond regret » face à cet échec ([dépêche](#) du 01.05.06).

Lors de la conférence de presse donnée aujourd'hui, le Secrétaire général a rappelé les progrès déjà réalisés dans le domaine des réformes. « Le Conseil des droits de l'homme et la Commission de maintien de la paix vont tenir leur première réunion la semaine prochaine », a-t-il indiqué.

« Nous avons maintenant un Bureau de la déontologie et un mécanisme solide de protection des dénonciateurs d'abus au sein du Secrétariat. Les Etats Membres travaillent actuellement à la réforme du Conseil économique et social (ECOSOC) et à la révision des mandats », a-t-il poursuivi.

« La semaine prochaine, je transmettrai à l'Assemblée générale l'étude d'ensemble sur les mécanismes de surveillance et sur la responsabilité, établie par un panel indépendant. Je devrais bientôt soumettre mes propositions concernant la réforme des marchés publics et les termes de référence pour le nouveau Comité d'audit indépendant ainsi qu'un supplément au rapport sur la réforme de la gestion demandé par les Etats Membres », a-t-il encore dit.

D'une manière plus générale, Kofi Annan a rappelé les principaux dossiers sur lesquels travaillait l'ONU actuellement : l'Iran, l'Iraq, la crise palestinienne, l'enquête sur le meurtre du Premier ministre libanais Rafic Hariri, les relations entre la Syrie et le Liban.

« Nous travaillons aussi le VIH/SIDA et les migrations. Le Timor-Leste. La Somalie. La République démocratique du Congo et bien évidemment le Darfour », a-t-il continué

Il a enfin rappelé qu'un accord avait été trouvé lundi dernier entre le Nigeria et le Cameroun sur la péninsule de Bakassi, mettant fin à un différend frontalier qui aurait pu dégénérer en conflit ouvert et sauvant ainsi « des milliers de vie et des millions de dollars ».

« C'est précisément pourquoi l'ONU a été créée, a-t-il fait observer, pour prévenir les guerres ».

Darfour, un conflit mal compris, affirme l'ambassadeur britannique au Conseil de sécurité



15 juin - Rentrant d'une mission au Soudan, le Représentant du Royaume-Uni, Emyr Jones Parry, a estimé aujourd'hui au Conseil de sécurité que le conflit du Darfour était mal compris, expliquant que les termes « gouvernement », « rebelles », « Arabes » et « Africains » étaient souvent des simplifications excessives d'une situation plus complexe sur le terrain.

« Pays le plus grand d'Afrique, le Soudan est fort complexe (...) Au cours de sa visite, la mission a constaté que la communauté internationale n'avait pas parfaitement compris le conflit au Darfour », a déclaré aujourd'hui l'ambassadeur britannique devant le Conseil de sécurité.

Emyr Jones Parry présentait le rapport de la mission au Conseil de sécurité au Soudan, au Tchad et au siège de l'Union africaine qu'il a dirigé du 4 au 9 juin.

« Elle s'est rendu compte notamment que les termes 'gouvernement', 'rebelles', 'Arabes' et 'Africains' étaient souvent des simplifications excessives d'une situation plus complexe sur le terrain, où les alliances entre tribus et groupes souvent évoluent », a-t-il précisé.

« Un certain nombre d'interlocuteurs du Conseil ont décrit la situation au Darfour comme une lutte traditionnelle entre bergers et fermiers pour obtenir le contrôle des ressources nationales limitées. Ils ont expliqué la difficulté de gouverner une région aux caractéristiques tribales complexes qui est privée de services publics », a rapporté le Représentant du Royaume-

Uni.

« Une solution durable au problème du Darfour ne saurait être trouvée qu'en s'appuyant sur les traditions et les coutumes des populations de la région. De fait, l'appui du gouvernement soudanais à une force de l'Union africaine (UA) plutôt qu'à une force des Nations Unies au Darfour est en partie motivée par sa conviction que les États africains ont un héritage semblable à celui des populations du Darfour », a-t-il estimé.

« Il nous faudra continuer à s'assurer - et à souligner au gouvernement soudanais - que toute force des Nations Unies au Darfour aura une composition et un caractère nettement africains », a-t-il souligné.

L'ambassadeur britannique a ensuite indiqué qu'à Addis-Abeba, la délégation du Conseil de sécurité avait convenu, en plein accord avec l'UA, que « l'ONU devait, à la première occasion, assumer le rôle du maintien de la paix au Darfour ».

« Un tout premier objectif de notre visite et de nos entretiens était de persuader le gouvernement soudanais que c'était là la meilleure solution pour le Darfour et le pays », a-t-il poursuivi.

« A Khartoum, nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup d'hostilité à l'égard du déploiement de l'ONU, alimentée en partie par l'inquiétude suscitée par l'adoption de la [résolution 1679](#) (2006) dans le cadre du Chapitre VII. Cette attitude est particulièrement irritante pour le gouvernement, le président et les parlementaires à Khartoum », a-t-il rapporté.

« Pour notre part, nous avons expliqué que le Chapitre VII était une question technique et non pas politique. Un mandat conforme au Chapitre VII est susceptible d'être demandé en vue du déploiement d'une force de l'ONU au Darfour et lui permettre d'apporter la protection nécessaire aux civils et de se protéger elle-même », a-t-il expliqué.

Le Chapitre VII aidera l'ONU à appliquer l'accord de paix au Darfour comme le souhaite le gouvernement. Le fait de mentionner le Chapitre VII signifierait que la mission des Nations Unies au Darfour aurait le même mandat que toutes les opérations de maintien de la paix en Afrique, y compris actuellement en République démocratique du Congo - à laquelle le Conseil a rendu visite après le Soudan - en Côte d'Ivoire et au Libéria », a-t-il poursuivi.

« Il a toujours été probable que le gouvernement soudanais n'accepterait jamais ce transfert pendant la visite. Mais la mission a grandement contribué à expliquer pourquoi nous pensions que cela était dans l'intérêt du Soudan et à les encourager à adopter nos vues », a-t-il encore dit.

« Le processus visant à obtenir un accord de la part du gouvernement soudanais risque d'être délicat, a-t-il prévenu. Mais à la fin de notre visite, la mission a eu l'impression que nous nous étions rapproché d'une probabilité de voir le gouvernement soudanais accepter ce déploiement ».

« Pour ma part, l'argument n'est pas de savoir si nous devons ou pas intervenir au Soudan et au Darfour, mais si nous avons les moyens de faire ce que nous devrions. Ce point de vue a été renforcé par la visite que nous avons effectuée au Tchad », a-t-il estimé.

Iraq : le Conseil de sécurité reconduit la Force multinationale



15 juin - Comme requis par le gouvernement constitutionnellement élu de l'Iraq, les membres du Conseil de sécurité ont convenu de la reconduction de la Force multinationale (FMN) en Iraq conformément à la résolution 1637, a annoncé la présidente du Conseil lors d'une déclaration à la presse.

« Les membres du Conseil ont salué la récente nomination du gouvernement constitutionnellement élu, de même que les progrès dans le recrutement, la formation et l'équipement des forces armées, ainsi que l'accroissement de leurs responsabilités sur le terrain », a affirmé, au nom de ses 15 membres, la présidente du Conseil de sécurité pour le mois de juin, Ellen Margrethe Løj du Danemark, à l'issue de consultations à huis clos.

« Les membres du Conseil attendent le jour où les forces iraqiennes seront en mesure d'assumer la responsabilité totale du maintien de la paix et de la sécurité dans le pays, réalisant ainsi le mandat de la FMN », a-t-elle ajouté.

Le Conseil a aussi réitéré l'importance pour toutes les forces assurant la promotion et le maintien de la stabilité et de la sécurité en Iraq de respecter le droit international, notamment humanitaire.

Il a réitéré également sa « vive condamnation du terrorisme, y compris les récentes attaques contre des civils, des sites religieux et des diplomates ».

Ellen Margrethe Løj s'exprimait à l'issue d'une [séance](#) du Conseil de sécurité au cours de laquelle la Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques de l'ONU, Angela Kane, a présenté le dernier [rapport](#) du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ([MANUI](#)).

Ont également présenté leurs observations le représentant des Etats-Unis, John Bolton, au nom de la Force multinationale, et le ministre des Affaires étrangères de l'Iraq, Hoshiyar Zebari.

Prenant la parole devant la presse, Hoshiyar Zebari a souligné que sa principale requête avait été la reconduction de la Force multinationale, rappelant qu'il y aurait un réexamen de son mandat à la fin de l'année.

Le ministre des Affaires étrangères iraquien s'est aussi félicité de « l'élimination du terroriste Abu Musab al-Zarqawi, responsable de la mort de centaines d'Iraqiens » mais aussi selon lui « de l'attentat contre le siège de l'ONU à Bagdad en août 2003 » ([dépêche](#) du 8.06.06).

Devant le Conseil de sécurité, Hoshiyar Zebari a notamment souligné que « contrairement à ce qui est dit par les médias et en dépit des tactiques terroristes, le pays n'est pas en proie à la guerre civile ».

Affaire Hariri : le Conseil de sécurité proroge d'un an la Commission d'enquête



15 juin - Le Conseil de sécurité a décidé aujourd'hui de proroger d'un an le mandat de la Commission d'enquête internationale (CEI) sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri et de 22 autres personnes, répondant à la demande formulée par le gouvernement libanais et le chef de la CEI.

Conseil de sécurité"
width="138"

Par sa [résolution](#) 1686 (2006) adoptée à l'unanimité, le Conseil, a [félicité](#) la Commission « pour son professionnalisme et l'excellent travail qu'elle a accompli ».

align=texttop> Conseil
de sécurité

Le Conseil a aussi déclaré souscrire à « l'intention de la Commission de poursuivre son assistance technique aux autorités libanaises à l'occasion de leurs enquêtes sur les autres attentats terroristes perpétrés au Liban depuis le 1er octobre 2004 », demandant au Secrétaire général de fournir à la Commission l'appui et les moyens nécessaires à cet égard.

Présentant hier son 4e rapport intérimaire de la CEI, le chef de l'enquête Serge Brammertz a fait état de « progrès considérables » notamment pour établir les conditions de l'attentat et de l'explosion de la bombe, un engin de près de 1.200 kg d'équivalent TNT ([dépêche](#) du 14.06.06).

Le chef de l'enquête a soutenu la demande du gouvernement libanais - formulée dans une [lettre](#) au Secrétaire général - tendant à obtenir une prorogation d'un an de la Commission « afin de lui assurer une meilleure stabilité ».

Il a par ailleurs appelé à un soutien logistique accru de la communauté internationale pour faire des progrès dans les enquêtes sur les 14 autres attentats commis au Liban après celui qui a visé Rafic Hariri.

S'il existe des « liens évidents, de façon analytique, entre les 14 crimes, par la procédure suivie, le modus operandi, comme dans les motifs », ces liens demandent néanmoins à être confirmés, a-t-il souligné.

Il s'agit notamment de l'assassinat du député et journaliste Gibrane Tuani ([dépêche](#) du 12.12.05), de la tentative d'assassinat

de la journaliste May Chidiac, gravement blessée ([dépêche](#) du 29.09.05), d'une attaque à la bombe commise dans le nord de Beyrouth qui a fait plusieurs blessés ([dépêche](#) du 23.08.05) et de l'assassinat de l'ancien dirigeant du parti communiste George Hawi ([dépêche](#) du 21.06.05).

Cinq autres attentats se sont produits dans des artères commerciales et des zones résidentielles notamment chrétiennes au Liban.

Interrogé aujourd'hui lors d'une conférence de presse à l'ONU sur le renforcement de l'enquête, le Secrétaire général a estimé qu'il se ferait par l'accroissement de l'appui technique apporté par la Commission d'enquête aux autorités libanaises.

Kofi Annan salue l'offre du Royaume-Uni d'assurer la détention de Charles Taylor



Kofi Annan

15 juin - Lors d'une conférence de presse à l'ONU, le Secrétaire général a salué la décision du Royaume-Uni d'accueillir l'ancien président Charles Taylor, inculpé de crimes contre l'humanité, afin qu'il serve sur son territoire toute sentence en prison prononcée par la Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

Kofi Annan s'exprimait lors d'une conférence de presse à New York, au cours de laquelle il a évoqué notamment les questions de la réforme de l'ONU, de la Somalie, du Darfour et du Moyen-Orient.

Soulignant que la décision britannique « devrait rendre possible le transfert de Charles Taylor à La Haye », le Secrétaire général s'est dit « très reconnaissant au Premier ministre Tony Blair et à la ministre des Affaires étrangères Margaret Beckett pour avoir pris cette décision véritablement digne d'un homme d'Etat ».

« Elle marque un nouveau pas en avant dans notre lutte contre l'impunité relative aux crimes les plus graves », a-t-il affirmé.

Ancien président du Libéria entre 1996 et 2003, Charles Taylor a été inculpé, le 3 mars 2003, par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone pour crimes contre l'humanité perpétrés dans ce pays au cours d'une guerre civile qu'il a alimentée.

Après son arrestation au Nigeria le 29 mars dernier, Kofi Annan avait estimé que « la comparution de Charles Taylor devant un tribunal [...] envoyait dans la région « le puissant message que l'impunité ne sera pas tolérée et que les chefs de guerre en puissance devront en payer le prix » ([dépêche](#) du 29.03.06).

Charles Taylor se trouve à l'heure actuelle en détention en Sierra Leone où il a été extradé par le Nigeria. Il a plaidé « non coupable » à l'issue de sa première audience devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone ([dépêche](#) du 3.04.06).

Cependant, invoquant des risques pour la stabilité de la région, le Tribunal avait demandé à ce que le procès puisse se tenir à La Haye et non à Freetown ([dépêche](#) du 30.03.06).

Une résolution du Conseil de sécurité doit être adoptée à cet effet, mais son adoption, qui devait se faire début avril, était suspendue à la décision d'un des Etats Membres de fournir un établissement pénitentiaire propre à assurer sa détention ([dépêche](#) du 7.04.06).

Lors d'un point avec la presse à l'ONU, le Représentant du Royaume-Uni, Emyr Jones Parry, a indiqué « que son gouvernement avait passé des semaines à trouver une solution avant de décider d'offrir la solution lui-même ».

« Il faudra maintenant que le Royaume-Uni adopte une loi à cet effet et négocie avec le gouvernement des Pays-Bas », a-t-il précisé.

Chypre : le Conseil proroge la force de maintien de la paix



15 juin - Le Conseil de sécurité a adopté aujourd'hui à l'unanimité la résolution 1687 (2006) portant prorogation, jusqu'au 15 décembre 2006, du mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Dans le préambule de la [résolution](#) 1687, le Conseil note que « le gouvernement chypriote convient qu'en raison de la situation dans l'île, il est nécessaire de maintenir la Force au-delà du 15 juin 2006 ».

Déplorant qu'il subsiste un trop large écart entre les discours et les actes pour permettre au Secrétaire général de reprendre pleinement sa mission de bons offices, le Conseil engage à « rogesser vers la reprise des négociations en vue d'un règlement global ».

Il se félicite de ce que « la proposition tendant à la mise en place d'un mécanisme de discussions bicommunautaires au niveau technique ait été acceptée et encourage, dans le dispositif du texte, une participation active à ces discussions sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général auquel il exprime son plein appui ».

Le Conseil se félicite de ce que « es deux dirigeants chypriote grec et chypriote turc aient convenu de se rencontrer à l'occasion de la prise de fonctions du troisième membre du Comité des personnes disparues ».

« La présence de la Force des Nations Unies demeure impérative compte tenu de la présence continue de 40 000 soldats turcs dans l'île et de la menace qu'elle représente pour la paix et la sécurité internationales » a estimé le représentant de la Grèce, Adamantios Vassilakis, en commentant la résolution.

À la veille de l'arrivée dans la région du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques qui tentera d'évaluer les perspectives de la pleine reprise de la mission de bons offices du Secrétaire général, le représentant a regretté que la résolution n'envoie pas un message suffisamment clair et fort sur l'ampleur et les objectifs des efforts de l'ONU en faveur d'un règlement juste et durable du problème de Chypre.

C'est la raison pour laquelle, a-t-il dit, la Grèce a insisté que pour le paragraphe 6 du préambule soit clarifié et qu'il stipule sans équivoque que les négociations doivent avoir lieu entre les deux communautés.

Afghanistan : l'ONU condamne l'attaque commise à Kandahar



15 juin - Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Tom Koenigs, s'est déclaré aujourd'hui « choqué et attristé » par l'explosion d'un bus à Kandahar, qui a fait plus de 10 morts et plusieurs blessés.

« Rien ne peut justifier de telles attaques contre des civils innocents qui ne faisaient que se rendre à leur travail », a déclaré le Représentant spécial et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ([MANUA](#)).

Exprimant ses condoléances aux familles des victimes, il a « exhorté les autorités à tout faire pour traduire en justice les responsables rapidement ».

Selon les informations parues dans la presse, l'attaque visant des travailleurs qui se rendaient à leur travail pour les forces de la coalition a été revendiquée par les Talibans.